



Enjeux et objectifs

Les sources d'exposition classiques sont :

- l'habitat (peintures au plomb interdites en janvier 1949)
- la proximité d'un site pollué au plomb du fait d'une activité industrielle
- les activités professionnelles des parents
- certaines activités de loisir

+ 1 Particularité locale: le contexte géologique de la bordure cévenole riche en gîtes métallifères.

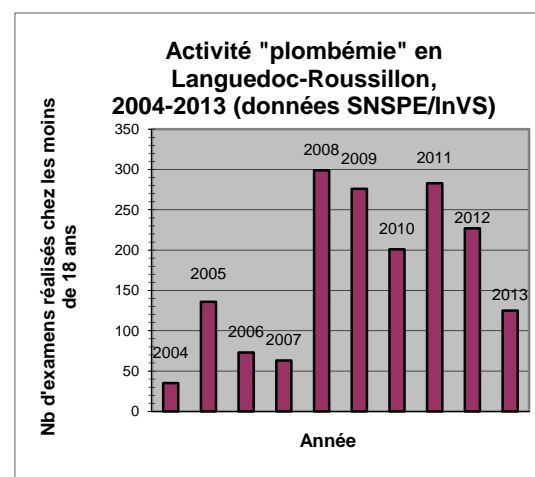
L'intoxication au plomb des jeunes enfants est sous estimée parce que rarement recherchée. En effet, elle ne se traduit pas par des signes cliniques particuliers (à des niveaux d'intoxication faibles) et les facteurs et sources d'exposition sont mal connus en général et souvent pluriels.

Les objectifs de cette action étaient principalement de 2 ordres :

- ❖ Identifier des zones géographiques d'exposition particulière au plomb de population avec enfants afin d'y conduire des actions de dépistage ciblé collectif ;
- ❖ Sensibiliser les professionnels des secteurs sanitaire et social au repérage, dans leur pratique quotidienne, des enfants exposés au plomb afin de favoriser le dépistage du saturnisme infantile (SI), les prises en charge sanitaire et médico-sociale adaptées le cas échéant et le traitement des sources d'exposition (repérage individuel de facteurs de risque d'exposition).

Actions réalisées et en cours

- Stratégie de dépistage ciblé du saturnisme infantile dans les zones à risque élevé d'exposition : Etude de faisabilité menée dans le département de l'Aude.
- Bilan annuel des plombémies prescrites et des cas de saturnisme infantile
Diverses actions engagées dans la région



Résultats

Etude de dépistage ciblé du saturnisme infantile dans l'Aude (ARS / InVS-Cire LR / CG11-PMI) : 2010-2013

Stratégie : Pas d'action « coup de poing » de dépistage mais intégration à la pratique quotidienne des médecins de PMI visant une amélioration des pratiques de dépistage au long cours

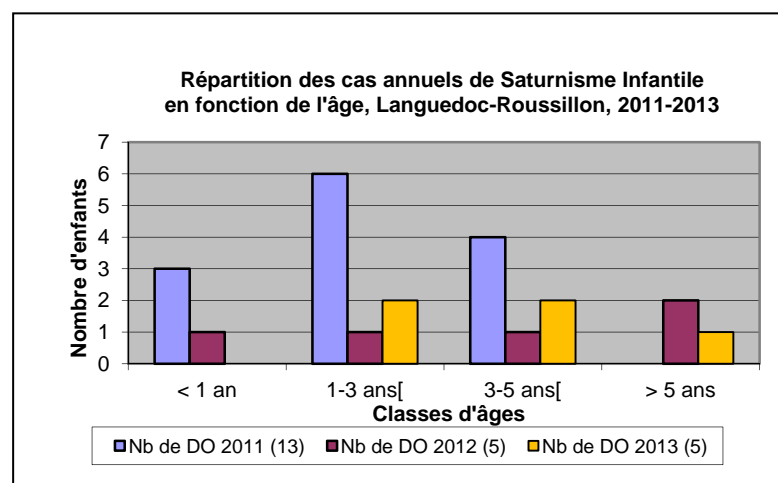
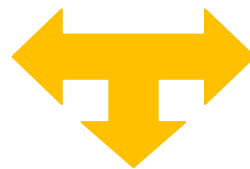
Méthode :

- Utilisation par les services de PMI d'un outil cartographique produit par la Cire-LR dans le cadre du PRSE1, permettant de sélectionner des adresses situées dans des zones à risque en fonction de critères croisés (habitat ancien, précarité du foyer, présence d'enfants)
- Lors des consultations spontanées aux centres médico-sociaux, croisement avec la liste des adresses, questionnaire et prescription d'une plombémie si présence d'un facteur de risque
- Formation des acteurs avant l'action (une journée) et mise à disposition d'une boîte à outils *ad hoc* (questionnaires...)
- Autorisation CNIL (DE-2011-107)

Principaux résultats et enseignements:

- 170 questionnaires administrés en 2012
- 19 plombémies prescrites dont 11 réalisées
- aucun cas de saturnisme, 2 enfants avec plombémie élevée (>50 µg/L) ayant entraîné des mesures de gestion
- Formation pratique et outils appréciés
- Faisabilité théorique mais des difficultés pour la mise en œuvre pratique
- Efficacité modérée de l'action malgré une bonne implication des acteurs du fait de la faible part des enfants vus par les services de PMI (~10%)

Pour plus d'information : <http://www.ars.languedocroussillon.sante.fr> / BVS n°10, mars 2014



Exemples d'autres actions territoriales:

Béziers : à l'occasion d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur un quartier urbain, une action ciblée de dépistage a été engagée par le Service Communal Hygiène-Santé (SCHS) et le service CG-PMI34, qui a révélé **32 cas de saturnisme infantile et plus de 100 cas d'imprégnation excessive au plomb entre 2008 et 2013.**

Montpellier nord Ecusson : (ARS, SCHS de Mtp, CAF34, CG-PMI34, DDTM34, CHRU) : action de dépistage ciblé engagée depuis mai 2013 : envoi d'un courrier aux familles avec enfants et effort de mobilisation des médecins du quartier par le médecin de l'Ars : **1 enfant (<1 an) intoxiqué repéré dans ce cadre : mais trop peu de prescriptions ; relance début 2014.**

Conclusions

- L'intoxication des enfants par le plomb ne se trouve que si on la cherche
- Le logement ancien dégradé ou l'usage de peintures contenant du plomb dans l'habitat restent les sources d'exposition principales
- Suivi ARS des plombémies selon un parti pris très préventif : Prise en charge des déclarations obligatoires de Saturnisme Infantile (plombémie > 100µg/L) mais aussi de toutes les plombémies infantiles supérieures ou égales à 50 µg/L depuis 2012.

Perspectives

L'information et la formation des professionnels de santé aux enjeux du dépistage restent le principal défi pour l'avenir. Il ne s'agit plus de sensibilisation mais de MOBILISATION !

